

# POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

## VILLES ET PARTENAIRES

## CAMPS DE JOUR (CVJ, CINLB)

**Annulation d'une activité par la Ville et ses partenaires**

Remboursement en totalité

**Annulation par la personne participante** \*1 \*2

Avant le début des cours : 100 %  
Après le début des cours : au prorata des cours restants moins 10 % de frais d'administration.  
Pour les ateliers (1 à 2 séances) : Toute demande de remboursement effectuée 8 jours avant la tenue de l'atelier : 100 %.  
Toute demande faite moins de 7 jours avant la tenue de l'atelier : aucun remboursement.

Transfert ou annulation d'inscription

Jusqu'à 12 jours avant le premier jour du camp : 100 %

Après le premier jour du camp et jusqu'à la date limite d'inscription (le mardi précédant la semaine désirée) : au prorata des semaines de camp restantes et payées, moins des frais de 10 \$ par enfant.

Après la date limite d'inscription (le mardi précédant la semaine désirée) : aucun remboursement.

Toute demande de remboursement doit être effectuée soit par téléphone au 450 361-6081 ou via le formulaire : <https://www.vccgranby.org/demande-de-remboursement>

**Moment du calcul du remboursement**

À partir de la date de la demande ou dès la présentation d'une pièce justificative médicale.  
Aucun remboursement en cas d'absence en cours de session.

**Remboursement effectué par**

Carte de crédit ou chèque  
Environ 30 jours

**Chèque sans provision**

Frais de 25 \$, en plus du paiement de la totalité de l'activité par débit ou en argent.

**Personne à rembourser**

Personne qui a payé

\*1 Activités offertes par le centre aquatique Desjardins de Granby : Aucun remboursement pour le matériel.

\*2 Activités offertes par Granby Multi-Sports : Aucun remboursement pour le matériel, les frais d'affiliation et les frais d'assurance des affiliations.

